LA LRA ET JOSEPH KONY SON FONDATEUR
BRÈVE HISTOIRE GÉOPOLITIQUE D'UN GROUPE ARMÉ CHRÉTIEN TRANSNATIONAL

Claude NSAL'ONANONGO
Institut Supérieur de Développement Rural/ Mbandaka.
claudinobb5@gmail.com

Introduction

Alors que depuis les années 2000 la *Lord's Resistance Army* (LRA), en français l'*Armée de résistance du Seigneur*, commettait des exactions statocidaires sur les populations civiles dans la partie orientale du pays, je constate cependant - après enquêtes - que la grande majorité des chercheurs congolais de l'Ouest et du Centre, certains acteurs politiques, ceux de la société civile, plusieurs chercheurs en géopolitique, en études sécuritaires et prospectives n'avaient encore jusque-là consacré une réflexion rigoureuse et systématique sur ce groupe armé transnational d'obédience chrétienne, d'origine ougandaise. C'est pourquoi, puisque j'ai consacré quelques publications sur les *Allied Democratic Forces* (ADF), les Forces de libération du Rwanda (FDLR), la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO), les Maï-Maï dans leur diversité[1], il est nécessaire, du point de vue de l'épistémologie des sciences historiques, de consacrer une étude sur ce groupe armé. La visée est de combler, dans le contexte congolais, le vide historiographico-infographique qui existe sur ce groupe armé d'obédience judéo-chrétienne, qui sème la mort et la terreur dans la partie orientale de la RD Congo. Son activisme

1. Claude NSAL'ONANONGO, « Les rébellions à l'Est de la RD Congo. Une analytique historique d'un statocide et ses enjeux », in *Congo-Afrique* 2022, n° 564, pp. 389-408 ; « Explication du génocide et statocide congolais à l'aune des guerres économiques. Chronique et perspective », in *Mouvements et enjeux sociaux* 2023, n° 2, pp. 49-68 ; *Les guerres à l'Est de la RD. Congo, entre génocide et statocide*, Paris, L'Harmattan, 2023 ; « Les groupes armés à l'Est de la République Démocratique du Congo. L'exigence des politiques militaro-sécuritaires communes », in *Madiba-Centre d'Études en Diplomatie & Relations internationales* 2025, n°3, pp. 22-47.

pose un sérieux défi sécuritaire, et les conséquences du point de vue des Congolais, sont entre autres la prolifération d'armes (légères), le soutien en hommes, en armes et en logistique aux groupes armés locaux, le commerce de la drogue et d'autres stupéfiants, transformant ainsi cette partie de la République en une zone de non-droit.

Dans le contexte ougandais et centrafricain, certains chercheurs (politiste, historien, économiste) africains et français ont mené des recherches sur ce groupe armé transnational. Ce fut le cas de Sandrine Perrot, qui expliqua en 2008 que la LRA était peu comprise et peu connue, en raison de « l'absence de contacts directs avec son leadership militaire, y compris Joseph Kony »[2], d'une part. D'autre part, puisque que la LRA « avait renforcé son herméticité organisationnelle »[3] autour des années 1991 à Kampala. Benoît Lallau ne manqua pas en 2011 de qualifier Joseph Kony et ses combattants de « tueurs qui ravagent la Centrafrique »[4]. Enfin, Ben Shepherd et son équipe de travail avaient démontré en 2015, à partir des enquêtes menées sur le terrain, comment la LRA était un groupe armé dont les exactions meurtrières et l'activisme posaient un sérieux problème humanitaire[5].

Étant en continuité et en rupture avec ces études, l'originalité de cette réflexion tient principalement à sa portée (sens, valeur et orientation) historiographique. Elle a pour objectif – dans le contexte sécuritaire congolais – de combler le vide historiographico-infographique qui existe sur la LRA et sur Joseph Kony, considérés comme l'un des acteurs transnationaux qui sema la terreur, la mort et déstabilisa les institutions plus au moins démocratiquement établies en République d'Ouganda, en RD Congo, en République Centrafricaine et au Soudan du Sud.

D'où, les questions suivantes : qu'est-ce que la LRA dont les exactions meurtrières commencèrent en République d'Ouganda et s'étendirent en RD Congo, en République Centrafricaine et en République du Soudan du Sud ? Qui est Joseph Kony, son fondateur ? Comment son « armée » est-elle structurée et quels sont les moyens qu'elle utilise pour semer la terreur et la mort ? En raison des exactions meurtrières que les combattants avaient commises entre 1987 et 2008 dans plusieurs pays, quelles solutions faut-il préconiser aujourd'hui pour mettre fin à ce défi sécuritaire ?

Du point de vue méthodologique, j'ai commencé cette réflexion sur la LRA par une rigoureuse exploration, en m'efforçant à comprendre la géopolitique de la Région des Grands Lacs, à l'aune du paradigme de la

2. Sandrine PERROT, « Les sources de l'incompréhension. Production et circulation des savoirs sur la *Lord's Restance Army* », in *Politique africaine* 2008, n° 112, p. 144.
3. *Ibidem.*
4. Benoît LALLAU, « Les tueurs de la LRA ravagent la Centrafrique », in *Alternatives Internationales* 2011, n° 53, p. 16.
5. Ben SHEPHERD et *alii*, *Sous un nouveau jour : la protection des civils, l'Armée de résistance du Seigneur et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine*, Conciliation Ressources, 2015, p. 3.

stratégie sécuritaire. Ce qui m'a exigé de consulter certains rapports et archives des ONG dont ceux de *Médecins sans frontières*, de *Human Rights Wachs* et d'*Annuaire sur les armes légères*. J'ai appuyé ces rapports par les travaux de certains penseurs sur le sujet, en l'occurrence l'article de Benoît Lallau, « Les tueurs de la LRA ravagent la Centrafrique », publié dans la revue *Alternatives Internationales* en 2011, celui de Christian Gaël Ntoutoume Dzime, « L'Union africaine face à l'Armée de résistance du Seigneur de 1978 à nos jours », publié dans la revue *Cahier de la Recherche africaine* 2014, etc. Ceci rend compte de l'exigence même de la méthode historique[6] qui est privilégiée dans cette réflexion, laquelle voudrait que l'on puisse par ailleurs se référer d'une part à certains travaux généraux sur les groupes armés transnationaux non étatiques, acteurs du statocide dans la Région des Grands Lacs et, d'autre part, à certains travaux spécifiques sur les exactions meurtrières que la LRA a commises depuis sa création en Ouganda, en RD Congo, en Centrafrique et au Soudan. Il s'agit des travaux de Claude Nsal'onanongo, *Les guerres à l'Est de la RD Congo, entre génocide et statocide*, Paris, L'Harmattan, 2023 et « Explication du génocide et statocide congolais à l'aune des guerres économiques. Chronique et perspective », in *Mouvements et enjeux sociaux* (février 2023) ; ceux de Ben SHEPHERD et son groupe de travail, *Sous un nouveau jour : la protection des civils, l'Armée de résistance du Seigneur et la Force régionale d'intervention de l'Union africaine*, Conciliation Ressources, 2015, etc. Je n'ai pas manqué de me référer aux entretiens semis-directs que j'avais réalisés à Goma en avril 2022 avec quelques acteurs de la société civile pour m'imprégner de la façon dont la crise sécuritaire dans la partie orientale du pays était un enjeu du statocide.

Outre l'introduction et la conclusion, cette réflexion s'organise autour de trois principaux points. Le premier point porte sur les origines de la LRA en tant que groupe armé ougandais devenu transnational ; le deuxième explique la manière dont son « armée » est organisée, sans émarger les accointances qu'elle a entretenues avec d'autres pays à part la République d'Ouganda ; le troisième enfin expose les exactions meurtrières commises par ses combattants en République d'Ouganda, en RD Congo, en République Centrafricaine et en République du Soudan du sud et propose les moyens qui permettraient de relever le défi sécuritaire dont ce groupe armé est porteur.

6. La méthode historique se base dans « l'analyse des éléments (documents, informations) avec une perspective historique pour comprendre les phénomènes sociaux, politiques ou culturels dans leur évolution et leur transformation au fil du temps. Elle vise à établir des liens de causalité en examinant le contexte historique, en évaluant la fiabilité des sources et en identifiant les changements survenus, pour expliquer le présent et éclairer l'avenir. » Jane JENSO et Mamoudou GAZIBO, *La politique comparée. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, PUM, 2017, p. 203.

I. Genèse d'un groupe armé non étatique transnational et son fondateur Joseph Kony

1. Ce qu'est la LRA : sa constitution au milieu des années 1980 et son idéologie

La LRA est une rébellion qui naquit en Ouganda vers 1986 pour s'opposer au régime de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa. Ses objectifs guerriers exploitent une posture biblico-chrétienne qui se déploie sur certains éléments de la culture africaine[7]. Considérée en effet comme un groupe armé anti-gouvernemental, elle fonde son idéologie sur un fondamentalisme chrétien rigoriste, qui se déploie dans un spiritisme protestant anti-œcuménique. Sa doctrine a ainsi une portée religieuse, puisqu'elle se fonde sur les dix commandements de la Bible. Celle-ci est appuyée par les légendes, les traditions et les coutumes négro-africaines. Dans ce sens, Joseph Kony utilisait les pratiques culturelles, largement reconnues et respectées par son groupe ethnique, les *Acholi*, situé au Nord de l'Ouganda, pour s'assurer la sympathie et justifier ses actions de terreur[8]. Il s'agit là d'une manière de se servir de la disposition psychologique d'une bonne partie de la population locale pour avancer des thèses spirituelles et religieuses comme instrument de recrutement, de mobilisation, de soutien et de fidélisation des recrues. Vu les contradictions entre ses actions et les principes religieux qu'il prétendait défendre, on ne pouvait y voir qu'un effort d'instrumentalisation. Car, il employait la violence comme moyen de pression contre l'État, ses alliés et ses symboles, mais aussi contre les populations pour forcer leur soutien, et comme un outil psychologique pour semer la terreur et se faire « respecter » ou « craindre ». C'est ce qui a valu à la LRA la qualification de groupe terroriste[9]. Elle est, de ce point de vue, un ordre politico-spirituel qui n'a été mis en cause ni par ses propres combattants ni encore moins par ses propres dignitaires[10].

Mais dans quel contexte sociopolitique naquit la LRA ? En fait, l'arrivée d'un sudiste au pouvoir, Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa, le 16 janvier 1986, coïncida avec une guerre civile menée par les nordistes dénommée « guerre de *Luwero* ». Rapidement, un groupe homogène fut créé en 1988 dénommée *Lord's Resistance Army,* dont le but était de s'opposer à son régime. La rapidité avec laquelle ce groupe armé se constitua et grandissait corrobore l'idée selon laquelle il est né des cendres de la *Force populaire de défense de l'Ouganda* et du *Holy Spirit Movement* (Mouvement

7. RFI, « Ouganda : « L'armée de résistance du Seigneur de Joseph Kony – Épisode 2 », du dimanche 11 avril 2021.
8. Étienne BOUCHAREISSAS et Alii, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, Limoges, Mémoire de Master 2, Université de Limoges, 2015, p. 3.
9. Issak K. SOUARÉ, « La lutte contre l'armée de résistance du Seigneur », *art. cit.*, p. 57.
10. Issak K. SOUARÉ, « La lutte contre l'armée de résistance du Seigneur », in Moda DIENG, Philip ONGUNY et Issak K. SOUARÉ, *La lutte contre le terrorisme en Afrique. Acte bienveillant ou prétexte géostratégique ?*, Montréal, Presse de l'Université de Montréal, 2025, p. 57.

du Saint-Esprit) d'Alice Auma Lakwena[11]. En effet, à la fin du régime du Président Idi Amin Dada en 1979, l'Ouganda sombra dans une guerre civile et ethnique qui causa plusieurs centaines de milliers de morts. Cette guerre fratricide se solda par la victoire de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa[12]. Celui-ci leva alors l'option d'abandonner ses postures marxistes lorsqu'il se rapprocha des États-Unis qui voulaient à tout prix étendre leur hégémonie en contrôlant stratégiquement la Région des Grands Lacs d'une part et, d'autre part, en désislamisant l'Ouganda et toute la Région d'autre part. C'est pour lutter contre cette vision étasunienne dont Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa devint le représentant, le chantre et l'exécutant qu'une femme, Alice Auma Lakwena, créa le *Holy Spirit Movement*[13] qui donna pratiquement naissance à la LRA.

Le *Holy Spirit Movement* fut en effet créé en 1986 pour s'opposer radicalement au « mal » que représentait le nouveau régime installé à Kampala, dirigé par Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa. Ce fut le commencement d'une « nouvelle croisade ». En effet, ce mouvement, d'obédience chrétienne et millénariste, qui emprunta beaucoup aux croyances et rites africains, rassembla de nombreux adeptes hostiles au régime de Kampala qui furent prêts à combattre pour sa cause. Les raisons à la base de l'opposition de ce mouvement contre le régime de Kampala tenaient au fait que le Président Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa avait voulu prendre sa revanche sur les ethnies nordistes et leurs populations d'une part et, parce que depuis l'indépendance de l'Ouganda le 9 octobre 1962, les populations nordistes avaient dirigé le pays et plongé dans le sang tous les mouvements vindicatifs sudistes, d'autre part[14].

Il faudrait préciser par ailleurs qu'au sein du *Holy Spirit Movement* régnait une certaine discipline rigoureuse fondée sur les interdits dont les viols, les pillages, les vols et massacres des populations, même si dans sa lutte politique revancharde, Alice Auma Lakwena ne disposa que de très peu de moyens. En d'autres termes, elle disposait des moyens militaires aussi bien modiques que limités. Des soldats en guenilles lui obéissent après qu'elle leur expliqua que « la foi terrasse l'ennemi et que l'huile sacrée qu'elle leur donne repousse les balles »[15]. Ainsi, la « guerre sainte » se faisait sous son propre commandement. Ayant lancé ses combattants sur les chemins menant vers Kampala en octobre 1986, l'armée loyaliste les décima et fit

11. Issak K. SOUARÉ, « La lutte contre l'armée de résistance du Seigneur », art. cit., p. 53.
12. Né en 1944 dans une famille de fermiers éleveurs du district de Mbarara, Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa fréquente l'école des pères missionnaires. Il poursuit des études de science politique et d'économie à l'Université de Dar es-Salaam, en Tanzanie, dont il sortira diplômé en 1970. Voir *Encyclopaedia Universalis* https://www.universalis.fr/encyclopedie/yoweri-kaguta-museveni/ page consultée le 20 septembre 2025.
13. Étienne BOUCHAREISSAS et *alii*, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, Limoges, Mémoire de Master 2, Université de Limoges, 2015, p. 4. Alice Auma Lakwena naquit en Ouganda en 1956 et mourut le 17 janvier 2007, à Dadaab, au Kenya.
14. *Ibid.*, p. 5.
15. AMNESTY INTERNATIONAL, *OUGANDA - Obéir aux commandements de Dieu ? - Des enfances saccagées*, page 11, 18 septembre 1997– voir : www.amnesty.org, page consultée le 20 septembre 2025.

ainsi disparaître, par le moyen de la guerre, le *Holy Spirit Movement*. Après sa défaite militaire, Alice Auma Lakwena s'exila au Kenya et y mourut le 17 janvier 2007. Sa relève fut assurée par un autre prophète qui se dressa, lui aussi, contre le régime de Kampala : Joseph Kony, qui se présentait, à tort ou à raison, comme son neveu, et qui créa la LRA la même année.

La LRA est considérée en effet par plusieurs pays africains et les États-Unis comme « un groupe ultra-violent qui tue, kidnappe les populations civiles, sans respecter pour sa part les dix commandements »[16]. Recrutant dès ses débuts les combattants au sein de l'ethnie *Acholi*, et puisqu'opposé au Président Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa, la LRA s'était muée en groupe armé avec des objectifs politiques difficiles à atteindre. Elle fonda néanmoins sa lutte armée « pour sa survie en massacrant les villageois des régions qu'ils traversent, ou en les transformant en esclaves[17] ». Elle est dans ce sens considérée comme « l'un des groupes armés les plus mystérieux et les plus violents de la planète »[18], parce qu'elle recrute de force « des enfants et les engage dans une guerre où ils se battent avec des armes légères »[19].

La LRA continue son combat par l'approvisionnement et l'entretien d'armes légères. Ceci constitue deux aspects essentiels de sa survie en tant que groupe armé transnational. Ses combattants dépendent des armes légères pour la conduite de leurs opérations terroristes : ils n'ont donc pas besoin de beaucoup plus que les armes légères et des individus qui les utilisent. C'est pour cela qu'ils capturent des enfants, les enrôlent, les endoctrinent et les entraînent à se servir de ces armes. Celles-ci sont mises au service d'une politique délibérée consistant à semer la terreur au sein de la population civile. Bref, ce groupe armé non étatique acquiert régulièrement des armes légères qu'il conserve en bon état de fonctionnement. Ce sont des caches d'armes que l'on retrouve dans la région Nord de l'Ouganda et la région australe du Soudan du Sud qui me permettraient d'affirmer que « la LRA peut encore survivre longtemps en tant que force de combat »[20].

Qui est Joseph Kony, fondateur de la LRA ?

16. Jean-Fernand KOENA, « La LRA, un rappel historique », in *Zoom sur la RDC* du 21 janvier 2022 jjhttps://www.dw.com/fr/histoire-de-la-lra-ouganda/a-60512896, page consultée le 11 septembre 2025.
17. *Ibidem*.
18. Jean-Philippe REMY, « Sur la piste de la mystérieuse LRA de Joseph Kony », *Le Monde* du 17 décembre 2010, https://www.google.com/search?q=Jean- %BB%252, page consultée le 11 septembre 2025.
19. Sandrine PERROT, « Les sources de l'incompréhension. Production et circulation des savoirs sur la *Lord's Resistance Army* », *art. cit.*, p. 273.
20. *Ibidem*.

2. Joseph Kony : instaurer un pouvoir théocratique basé sur les dix commandements

Plusieurs géopolitistes, stratèges et sécurocrates sont presque unanimes sur la rareté des informations biographiques sur Joseph Kony. Le peu d'informations qui sont mises sur la place publique sont données par des ex-combattants de la LRA et ses nombreuses « ex-épouses ». Selon ces témoins, Joseph Kony naquit le 18 septembre 1961, dans le Sous-Comité d'Odek, au Nord de l'Ouganda. Né de l'union de Luizi Obol (son père) et de Nora Oting (sa mère), tous deux étant des agriculteurs de la minorité *Acholi*, il fut enfant de chœur jusqu'en 1976. Il aurait quitté l'école lorsqu'il avait 15 ans et devint ainsi guérisseur traditionnel. En 1987, il décida de rejoindre le *Holy Spirit Movement*, dans le but de revendiquer les droits des *Acholi*, qui furent la cible de la répression du régime de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa[21]. Aussi devint-il célèbre après avoir pris le contrôle du *Holy Spirit Movement*, un groupe rebelle que dirigeait Alice Lakwena, sa « tante », dans le but de renverser le gouvernement ougandais. En 1987, lorsqu'il avait 26 ans, il fonda la LRA[22].

S'autoproclamant en effet « porte-parole de Dieu », Joseph Kony affirma avoir reçu la visite d'un groupe multinational de treize esprits, dont un fantôme chinois. Il se présentait comme un personnage possédant un certain nombre de médiums spirituels. Édictant des règles au sein de son mouvement militaro-spirituel, ses adeptes étaient tenus par l'obligation de strictement obéir. Décrit comme mystérieux, il disait que ceux qui ne respectaient pas les règles qu'il édictait et son autorité risquaient de perdre leurs vies sur le champ de bataille. Car, le principal objectif était d'installer en Ouganda un régime théocratique dont la gouvernance serait fondée, ainsi que je l'ai déjà signalé précédemment, sur le décalogue vétérotestamentaire et sur les *us* et coutumes du continent noir. Mélangeant mysticisme religieux, techniques éprouvées de guérilla et brutalité sanguinaire, il souhaitait ainsi libérer son pays de l'emprise de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa. Il a, au fil des années, ajouté un onzième commandement interdisant à tous les combattants et membres de son organisation de rouler à vélo, sous peine d'amputation[23].

Eu égard à son objectif politique, Joseph Kony s'engagea à déstabiliser sa région natale en ordonnant des pillages et des meurtres des civils. Ces exactions avaient fait de lui un véritable chef de guerre tout-puissant, qui

21. OUEST-FRANCE, « Qui est Joseph Kony, ce chef de guerre qui a terrorisé l'Ouganda pendant 30 ans ? » du 09 septembre 2025, page consultée le 20 octobre 2025.
22. THE CONVERSATION, « Joseph Kony : l'enfant de chœur devenu l'homme le plus recherché d'Afrique », https://theconversation.com/joseph-kony-lenfant-de-choeur-devenu-lhomme-le-plus-recherche-dafrique-201337, page consultée le 20 octobre 2025.
23. VOA, « L'Armée de résistance du Seigneur, 30 ans de terreur en Afrique centrale », in https://www.voaafrique.com/a/l-arm%C3%A9e-de-r%C3%A9sistance-du-seigneur-30-ans-de-terreur-en- page consultée le 15 septembre 2025.

avait droit de vie ou de mort sur ses sujets. Aussi s'imposa-t-il comme leader totémique en instaurant un véritable culte de sa personnalité, même si certains chercheurs estiment – à tort ou à raison – qu'il est « d'un naturel lunatique, imprévisible, et charismatique, il inspire autant qu'il est craint. Ses pouvoirs mystiques donnent à ses sujets la conviction de sa supériorité militaire. Rares toutefois sont ceux qui l'ont vu en personne »[24]. À l'instar des membres et des soldats de la LRA, plusieurs personnes sont d'avis que Joseph Kony possède des pouvoirs spirituels : autant que ses apparitions étaient mises en scène et parfois théâtralisées, autant son pouvoir s'appuie sur une topographie mystique. Dictant sa stratégie militaire sous forme de prophéties qui lui seraient communiquées par des esprits, il portait toujours une tenue blanche, immaculée, reprenant ainsi les méthodes d'Alice Auma Lakwena sa prédécesseur. À chaque expédition militaire, les combattants étaient soumis à des rituels de purification : on leur faisait porter des amulettes, les oignant d'une huile qui les rendait, selon eux, invulnérables aux balles. « Avant chaque combat, Joseph Kony fournit en pierres ses combattants, expliquant à ces derniers que les pierres peuvent exploser comme les grenades »[25].

De nos jours, Joseph Kony est en cavale. Les chercheurs disposent de peu d'informations sur le lieu où il se trouverait. Il est cependant considéré comme le chef d'un groupe armé transnational, qui commet des exactions entre l'Ouganda, la RD Congo, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud. Dénommé « Messie sanglant », il est traqué depuis 2005 par la Cour pénale internationale (CPI), qui a émis un mandat d'arrêt à son encontre et à l'encontre de quatre des principaux dirigeants de son mouvement, dont Dominic Ongwen, Vincent Otti et Okot Odhiambo, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, commis dans le Nord de l'Ouganda[26]. La *Fiche d'information sur l'Armée de résistance du seigneur* qui se trouvait dans le Bureau du Procureur de la CPI donnait les informations suivantes :

> Le 8 juillet 2005, la Chambre préliminaire II a délivré des mandats d'arrêt à l'encontre de Joseph Kony et de quatre autres chefs de l'Armée de résistance du Seigneur (ARS). Kony a été inculpé de 12 chefs de crimes contre l'humanité, dont la réduction en esclavage, l'esclavage sexuel, le viol et le meurtre, et de 21 chefs de crimes de guerre, dont le fait d'avoir intentionnellement dirigé une attaque contre la population civile, l'enrôlement d'enfants âgés de moins de 15 ans et l'incitation au viol et au pillage. Les crimes reprochés ont été commis entre 2002 et 2004.

Cependant, les poursuites à l'encontre de Vincent Otti ont été abandonnées par la CPI, parce qu'il a été tué dans une région reculée de

24. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii, Affaire le Procureur contre Joseph Kony, op. cit.*, p. 6.
25. *Ibidem*.
26. Damien GLEZ, « LRA : Joseph Kony, le ''Messie sanglant'', court toujours », in *Jeune-Afrique* du 28 mars 2017.

la RD Congo en octobre 2007[27]. Comment la LRA s'organise-t-elle ?

II. Organisation stratégico-opérationnelle de la LRA et ses impacts dans les pays voisins

1. Organisation stratégique et opérationnelle de la LRA

La LRA fut initialement constituée d'anciens soldats – plus ou moins bien formés –. Par la suite, Joseph Kony recruta des enfants et les inséra dans les rangs de ses combattants. Ces derniers attaquaient des villages, enlevaient des adolescents susceptibles de porter une arme, dès lors qu'ils étaient âgés de huit ans. Ils étaient par la suite formés à la doctrine mystique, fondée sur un bellicisme théocratique. Par ces rituels initiatiques, ces enfants étaient obligés de commettre un meurtre.

Après 2008, les troupes de la LRA s'étaient fragmentées entre la RD Congo, la Centrafrique et le Sud-Soudan. Désormais, sa réalité opérationnelle s'est effritée à celle de petits groupes de combattants, localisés essentiellement dans le parc de la Garamba. Installés dans cette zone depuis plusieurs années, ils se trouvent affaiblis ; ils survivent dans la brousse en cultivant des champs et en s'adonnant au braconnage, notamment au trafic d'ivoires. Confirmé par la Société civile locale et les services de sécurité, cet affaiblissement se traduit dans le Nord-Est de la RD Congo par une diminution des attaques qui sont dorénavant commises à des fins essentiellement alimentaires. Dans les provinces des Uélé, de nombreux combattants disent avoir faim et même la moelle épinière du groupe armé composée de combattants ougandais est en proie au découragement. Selon des témoignages d'otages qu'ils relâchent, certains combattants songent à se rendre mais voudraient le faire en Ouganda et chez les autorités locales[28]. Dans ces maquis, certaines règles de vie sont édictées : si un combattant possédait un cochon ou lorsqu'il marchait sur des déjections de cochon, il tombait sous le coup d'une sanction dont une amputation, justifiée par l'idée que le cochon est impur et fait perdre toute ardeur au combat. Bien plus, on leur interdisait de pratiquer du vélo parce qu'on y voyait un instrument de communication rapide qui pouvait permettre à un combattant ou à tout autre membre de l'organisation de communiquer des renseignements à l'ennemi : « les personnes soupçonnées

27. COUR PÉNALE INTERNATIONALE, *La CPI met fin aux procédures à l'encontre de Vincent Otti suite à son décès*, Communiqué de presse du 17 novembre 2023. La Chambre a pris sa décision suite à la troisième demande de clôture de la procédure à l'encontre de Vincent Otti. Dans sa demande, l'Accusation a expliqué que « tous les éléments de preuve disponibles indiquent que M. Otti a été tué dans une région reculée de la République Démocratique du Congo en octobre 2007 ».

28. Thibaud LESUEUR, « L'Armée de la résistance du Seigneur en sommeil au Congo ? Dans le Nord-Est de la RDC, comment en finir avec une menace résiduelle », in Rapport *International Crisis Group* du 11 septembre 2013, p. 2.

d'être de connivence avec l'armée régulière avaient le nez, les oreilles et les lèvres tranchés »[29]. Les filles étaient également enlevées et les plus âgées d'entre elles servaient d'esclaves sexuels : les parents qui s'opposaient à ces rapts étaient battus ou tués de sang-froid.

Human Rights Watch renseigna dans son rapport de 2012 que la LRA se structurait autour de quatre brigades :

- la *brigade d'état-major*, chargée de la planification et de la conduite des opérations militaires ; - la *brigade de commandement*, celle qui était responsable du commandement et du contrôle des forces militaires (combattants) sur le terrain ;

- la *brigade de l'administration* se chargeait de la gestion des ressources de la LRA : le personnel, l'équipement et le financement ; et

- la *brigade de la logistique* s'occupait de l'approvisionnement des troupes de la LRA en armes, en nourriture et autres fournitures nécessaires[30].

Contenant chacune des centaines de soldats, ces brigades étaient elles-mêmes divisées en unités, structurées en cellules familiales au sein desquelles un chef est entouré de ses épouses et, autour d'eux, des combattants, dont la majorité est composée d'enfants (soldats). Le rapport de *Human Rights Watch* de 2012 indiqua que « les effectifs de la LRA se chiffraient en milliers, même si le noyau dur n'était certainement constitué que de quelques centaines de combattants *acholi* bien entraînés et expérimentés. Actuellement, on estime que la LRA regroupe 150 à 300 combattants armés plus des centaines d'enfants et d'adultes prisonniers »[31]. Étienne Bouchareissas et son groupe de travail estimaient que les rangs qui structuraient la LRA n'étaient plus formés que par 2000 combattants : les trois quarts de ces effectifs étaient constitués de femmes et d'enfants. Même alors, Joseph Kony donnait des recommandations claires, précises et formelles : les attaques ne se déroulent qu'avec une vingtaine de soldats, ce nombre réduit permet d'attaquer l'ennemi et de se dissimuler discrètement et rapidement[32].

Même si certains historiographes affirment que le nombre de combattants de la LRA est peu élevé, je signalerais cependant qu'ils sont organisés telle une milice capable de mener des attaques meurtrières avec un nombre relativement faible d'éléments sur le terrain des opérations. Par ailleurs, leur activisme, duquel découle des exactions meurtrières, a un impact transnational : il déborde les frontières ougandaises pour impacter négativement la RD Congo, la République Centrafricaine et le Soudan du Sud.

29. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii*, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, *op. cit.*, p. 6.
30. HUMAN RIGHTS WATCH, *Questions et réponses sur Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur*, New-York, Rapport de mars 2012, p. 2.
31. *Ibidem.*
32. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii*, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, *op. cit.*, p. 7.

2. Les accointances entre la LRA et les régimes politiques des pays voisins

Les relations entre le Soudan et l'Ouganda s'étaient dégradées avec l'arrivée de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa au pouvoir en 1986. Les motifs de cette distorsion étaient purement d'ordre religieux, car le président ougandais n'était pas musulman. Ainsi, dans les années 1990, le Soudan s'était rallié à la rébellion chrétienne de Joseph Kony pour nuire au régime de Kampala, comme pour agir en représailles à l'aide apportée par le Président ougandais à une guérilla chrétienne qui sévissait dans le Sud du Soudan. On comprend pourquoi Omar El-Bechir passa un pacte avec Joseph Kony à qui il devait envoyer des vivres et des armes s'il consentait à attaquer les troupes de la guérilla soudanaise, le but étant de couper ses voies d'approvisionnement qui passaient par l'Ouganda : « grâce à El-Béchir, Kony va disposer d'une solide base défensive au Sud-Soudan, pays jouxtant la frontière ougandaise »[33].

Ayant été informé du deal stratégico-militaire entre le Président Omar El-Béchir et le chef de la LRA, Joseph Kony, le Président Ougandais, Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa, leva l'option de combattre militairement la LRA. En 1996, il ordonna qu'une offensive militaire d'envergure soit lancée. Mais lorsque le Soudan et l'Ouganda s'étaient rapprochés en 2000, Joseph Kony et ses hommes désarmèrent : ils abandonnèrent la lutte armée conventionnelle et se constituèrent en une guérilla. L'entraînement s'appuyait sur des méthodes de manipulation mentale qui infusent la peur aux recrues et sur une brutalité hors norme. À l'issue de ces quelques « entraînements », les enfants étaient souvent contraints à tuer des adultes ou d'autres enfants qui refusaient d'obéir aux règles strictes du mystérieux Joseph Kony. Les meurtres prenaient fréquemment le caractère d'un cérémonial : les enfants encerclaient la victime et à tour de rôle la frappaient avec un gros gourdin en bois jusqu'à ce que la mort s'ensuive. Tout refus de participer à cette immonde cérémonie entraînait la peine de mort. Les filles qui furent enlevées suivaient, elles aussi, un « entraînement militaire » : elles furent également forcées à devenir les « femmes » ou esclaves sexuelles des combattants de la LRA. Elles restaient habituellement avec le même combattant (homme) pendant toute la durée de leur captivité. La preuve en est que Joseph Kony lui-même avait plusieurs « épouses[34] ».

Au regard des exactions meurtrières de la LRA, l'Ouganda et le Soudan créèrent une ligne rouge qui permettrait *in fine* à l'Ouganda d'intervenir militairement jusqu'à une centaine de kilomètres à l'intérieur du Soudan, afin de chasser les troupes de Joseph Kony et de démanteler ses bases

33. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii*, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, *op. cit.*, p. 7.
34. HUMAN RIGHTS WATCH, *Questions et réponses sur Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur*, *op. cit.*, p. 3.

militaires et logistiques qui s'y trouvaient. En mars 2002, l'Ouganda fit entrer son armée en territoire soudanais. Ayant été prévenu, Joseph Kony déplaça ses troupes vers le Nord du Soudan, l'armée ougandaise ne trouva alors devant elle que des structures vides de combattants. Étant revenu en Ouganda, Joseph Kony et ses combattants renouèrent avec le massacre des populations civiles[35]. Mais puisque la guérilla chrétienne sudsoudanaise avait lancé une offensive militaire meurtrière contre le régime d'Omar El-Beshir, un nouveau retournement de situation s'opéra : le régime sudsoudanais noua de nouvelles relations avec la LRA qui, dans le but de contrer la guérilla anti-Béchir, reçu de nouveau des armes du leader musulman.

Puisque le régime ougandais continuait sa traque contre la LRA, Joseph Kony échappa de peu à la capture en 2004, mais certains de ses dignitaires étaient soit arrêtés soit abattus. Le 8 juillet 2005, la CPI délivra un mandat d'arrêt contre lui et quatre de ses généraux à la demande du gouvernement ougandais, alors que Joseph Kony et deux de ses principaux dirigeants, Okot Odhiambo et Dominic Ongwen, se trouvaient, selon le rapport de *Human Rights Watch* de 2012, en République Centrafricaine. Avec leurs forces, ils sont très mobiles et il est difficile de connaître leur localisation exacte : ils se déplacent à pied en petits groupes séparés, avec leurs combattants et les personnes qu'ils ont enlevées, sur les terres reculées de la brousse entre les frontières de la RD Congo, de la République Centrafricaine et du Soudan. Ils ne possèdent pas de camps permanents, ils évitent les routes et s'efforcent le plus souvent de brouiller les pistes. En sus, ils utilisaient le téléphone satellite et les radios émetteur-récepteur pour communiquer mais ces derniers temps ils ne les utilisent plus par crainte de voir leur localisation identifiée grâce à la surveillance mise en place. Toutefois, ils se transmettent des informations par messagers, par lettres placées dans les arbres ou laissées sous des rochers, ou lors de rares réunions en face à face dans des lieux définis au préalable dans des zones isolées[36].

35. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii, Affaire le Procureur contre Joseph Kony, op. cit.*, p. 7.
36. HUMAN RIGHTS WATCH, *Questions et réponses sur Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur, op. cit.*, p. 5.

III. Répertoire de quelques exactions de la LRA et perspectives d'une politique sécuritaire internationale

1. Répertoire de quelques exactions transnationales de la LRA

Ayant des combattants bien structurés et organisés en Ouganda, en RD Congo, en République Centrafricaine et au Soudan, la LRA avait multiplié des attaques contre les populations civiles, notamment des femmes et des enfants, entre 1987 et 2006. En 2012, *Human Rights Watch* indiqua qu'au moins 20 000 enfants ont été enlevés en Ouganda ; plus de 1,9 millions de personnes ont fui vers des camps et des dizaines de milliers d'entre elles étaient mortes. Près de la totalité des populations des terres de l'ethnie *Acholi* a été déplacée du fait des actions meurtrières de la LRA. Mais leur réinstallation, imposée par le gouvernement ougandais dans des camps, les plaça dans des conditions de vie inhumaines durant des années : non seulement qu'elles n'avaient quasiment pas eu accès aux ressources de première nécessité, mais aussi que beaucoup d'entre eux trouvèrent la mort à cause du choléra et d'autres maladies. Par ailleurs, depuis septembre 2008, la LRA a tué plus de 2600 civils et en a enlevé plus de 4000 autres, dont de nombreux enfants. Plus de 400 000 personnes ont été déplacées de leurs foyers et très peu avaient bénéficié d'une aide humanitaire.

Ce n'est pas tout. Les massacres de masses commis par les combattants de la LRA s'accompagnaient des violences sexuelles sur les femmes, sur les enfants et les jeunes filles : ils procédaient également à des mutilations à l'encontre de tous ceux qui ne respectaient pas les règles « religieuses ». Le rapport d'*International Group Crisis* de 2010 expliqua que « des petits groupes rapides de la LRA attaquent ainsi les villages non-protégés pour se ravitailler en nourriture et en habits et capturer de nouvelles recrues, avant de retourner se cacher dans la forêt. Les tueries et les mutilations font partie de la stratégie de terreur de la LRA visant à dissuader les survivants de coopérer avec l'armée ougandaise ou les autres armées nationales »[37]. Pendant ces attaques, ils procédaient aux enlèvements massifs d'enfants aux fins de regarnir les rangs de la milice. En décembre 2009 par exemple, « un groupe estimé à 30 combattants a tué au moins 345 civils et enlevé 250 autres personnes pendant quatre jours d'atrocités dans la région de Makombo, dans le district du Haut Uélé dans le Nord de la RD Congo. Ce fut l'un des pires massacres de l'histoire sanglante de la LRA »[38].

Sandrine Perrot affirma en 2008 qu'entre 25.000 et 30.000 enfants ont été enlevés depuis 1987 dans la frontière ougando-congolaise. Si certains

37. INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *L'armée de résistance du Seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse,* Rapport Afrique n°157-28 Avril 2010, p. 4.
38. Étienne BOUCHAREISSAS et *Alii*, *Affaire le Procureur contre Joseph Kony*, *op. cit.*, p. 3.

en effet s'étaient échappés, d'autres étaient morts des suites des violences endurées, entre autres la maladie, la faim et l'épuisement. Selon la politiste française, les enfants représentaient entre 80 et 90% des effectifs restants de la LRA, que l'on estime entre 500 et 1.000 soldats. Durant les 19 dernières années, les combats ont tué des milliers de personnes, sans compter les centaines de milliers de déplacés dans le Nord de l'Ouganda. Plus nombreuses encore furent des personnes mutilées et torturées au cours des démonstrations mystico-belliqueuses[39].

Bien que les populations soient souvent attaquées avec des couteaux ou avec des outils agricoles par les combattants de la LRA, les armes légères sont le principal moyen qui facilite le plus la violence, selon l'*Annuaire sur les armes légères* de 2006. Ces armes sont utilisées par les combattants pour encercler les gens et les empêcher de s'enfuir. C'est pourquoi, même si le nombre de ses combattants a diminué et qu'elle dispose de peu de ressources humaines et financières, même si elle rencontre des difficultés logistiques pour transporter son équipement, la LRA est toujours capable de mener des expéditions militaires, de tuer et d'enlever des enfants : elle est en mesure d'attaquer les populations civiles ainsi que des soldats qui appartiennent aux forces loyalistes qui se présentent devant elle, en Ouganda, en RD Congo, en Centrafrique et au Soudans du Sud[40].

Par ailleurs, le Communiqué de presse conjoint de *Human Rights Watch* et de *Justice Plus* du 17 janvier 2009 fit état de massacres des populations civiles commis par la LRA au Nord de la RD Congo. D'après ce document, les combattants de la LRA avaient massacré au moins 620 civils et enlevé plus de 160 enfants entre le 24 décembre 2007 et le 13 janvier 2008. Anneke Van Woudenberg, chercheuse principale à *Human Rights Watch, témoigna que «* la LRA est venue en RD Congo avec l'intention de tuer, et ses combattants ont laissé peu de survivants. » Ainsi, les tactiques similaires et les attaques presque simultanées utilisées par ces combattants furent des opérations planifiées, visant à massacrer et terroriser le plus grand nombre de civils possible. Car, le 24 décembre 2007, ils avaient mené la plus dévastatrice de leurs attaques : ils avaient patienté jusqu'à ce que les villageois se rassemblent pour les fêtes de Noël pour les encercler, avant de les assassiner en leur défonçant le crâne avec des haches, des machettes, et de grandes massues en bois. Les rares personnes qui avaient survécu avaient des blessures à la tête, mais deux petites filles de trois ans souffraient de graves blessures au cou, subies au moment où les combattants avaient essayé de leur arracher la tête. Le rapport du 10 août 2010 de *Human Rights Watch* indique que la LRA avait « enlevé au cours des derniers 18 mois au moins 697 adultes et enfants dans le cadre d'une campagne, peu documentée,

39. Sandrine PERROT, « Les sources de l'incompréhension. Production et circulation des savoirs sur la *Lord's Restance Army* », *art. cit.*, p. 147.

40. ANNUAIRE SUR LES ARMES LEGERES, *Perpétuer la peur. L'armée de résistance du seigneur (LRA) et les armes légères*, 2006, p. 273.

menée en République centrafricaine et dans le district du Bas Uélé voisin, dans le Nord de la République démocratique du Congo ».

Que faire pour lutter contre le défi sécuritaire qu'impose la LRA dans la Région des Grands lacs ?

2. Pour une politique sécuritaire internationale

D'aucuns estiment de nos jours que la LRA constitue une menace sécuritaire au niveau régionale étant donné les exactions meurtrières commises par ses combattants en Ouganda, en RD Congo, en Centrafrique et au Soudan. Même si depuis décembre 2008, les forces de défense et de sécurité de ces pays avaient mené conjointement des opérations militaires contre eux, sous la supervision de l'Ouganda, il me paraît impérieux que l'Union africaine (UA) et d'autres organisations sous-régionales, dont la *Southern African Development Community* (SADC), l'*East African Community* (EAC), la Conférence internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL), s'approprient ce défis sécuritaire afin de protéger la vie des populations civiles et d'instaurer une paix durable. La politique militaro-sécuritaire qui est ici proposée devrait avoir une nature à la fois répressive, juridique, dissuasive (médiation, négociation ; réinsertion, réintégration) et humanitaire. Elle pourrait se concrétiser avant tout par l'arrestation des responsables (dirigeants) de la LRA recherchés par la CPI, à la tête desquels se trouve Joseph Kony. Ceci constitue le point nodal, dont le *terminus ad quem* dont la visée consiste à mettre un terme aux atrocités perpétrées par ce groupe armé transnational dans la Région des Grands lacs[41].

Voici les étapes opérationnelles essentielles qui pourraient conduire à l'instauration de la paix et à la sécurisation des civiles au regard de la terreur semée par les combattants de la LRA[42] :

- *Primo, le déploiement des troupes compétentes, bien entraînées* qui peuvent assurer la protection des populations civiles contre les exactions de la LRA. Il s'agit d'envoyer sur le terrain des opérations des soldats Ougandais, Congolais, Centrafricains, Soudanais et les Casques bleus des Nations Unies, en les dotant d'un armement conséquent et d'une capacité de transport suffisante, notamment des hélicoptères, pour atteindre rapidement les civils menacés. Pour appréhender les dirigeants de la LRA recherchés par la CPI, tout en minimisant les risques pour les civils retenus prisonniers qu'ils retiennent, la compétence des troupes impliquées dans ces opérations militaires doit être renforcée par des forces militaires spéciales ou des unités de police spécialement entraînées. Il est toutefois primordial de veiller à ce que les forces onusiennes et les autres œuvrant sur le terrain tiennent au respect du droit international humanitaire et relatif aux droits humains.

41. Claude NSAL'ONANONGO, « Les groupes armés à l'Est de la République Démocratique du Congo. L'exigence des politiques militaro-sécuritaires », *art. cit.*, p. 12.
42. Je m'inspire ici de HUMAN RIGHTS WATCH, *Questions et réponses sur Joseph Kony et l'Armée de résistance du Seigneur*, *op. cit.*, pp. 5-12.

- *Secundo, l'amélioration des mécanismes d'alerte, doublée d'un service de renseignement efficace*. Pour le dire autrement, le recueil de renseignements doit être renforcé afin de cibler les mouvements (déplacements, préparation des attaques contre les civils, etc.) de la LRA et d'identifier les communautés vulnérables face à ses attaques. La coordination, la planification et le partage d'informations doivent être améliorés afin de donner des réponses appropriées en temps voulu, en fonction des nouveaux renseignements, donnant lieu aux nouvelles informations[43].

-*Tertio*, *aider et encourager les combattants de la LRA qui cherchent à faire défection* en opérationnalisant effectivement dans chaque pays concerné le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S). Ceci concerne essentiellement le soutien qu'il faudrait apporter aux efforts visant à aider les combattants qui cherchent à faire défection. Cela inclut l'augmentation du nombre de « points de rassemblement » où les démobilisés peuvent se rendre en toute sécurité lorsqu'ils s'enfuient et l'extension des communications radio de la communauté et de la diffusion de tracts pour transmettre cette information aux combattants de la LRA[44].

- *Quarto*, *garantir des procès équitables pour des crimes graves.* Les gouvernements des pays concernés qui traduisent les commandants de la LRA en justice pour des crimes de guerre et d'autres infractions graves devraient garantir des procès équitables conformément aux normes internationales. Par ailleurs, du point de vue humanitaire, les efforts devraient être intensifiés au niveau régional et local pour garantir aux victimes et aux communautés affectées par la LRA l'accès à l'aide humanitaire.

Conclusion

Cette réflexion avait pour objectif de combler le vide historiographico-infographique qui existe en RD Congo sur la LRA et Joseph Kony, son fondateur, qui lutta contre le régime de Yoweri Kaguta Museveni Tibuhaburwa et voulut instaurer un régime théocratique en Ouganda, fondé sur les dix commandements de la Bible. Les exactions commises par ses combattants causèrent la mort de plusieurs personnes et des millions de déplacés dans le Nord de l'Ouganda, avant qu'elles ne s'étendent en République Centrafricaine, en RD Congo et au Soudan. En raison de cela, plusieurs pays à travers le monde et diverses organisations internationales considèrent la LRA comme une organisation terroriste[45]. On comprend alors

43. Tinko WEIBEZAHL, « Avant-propos », In FONDATION KONRAD ADENAUER, Le renseignement en Afrique de l'Ouest. État des lieux et perspective, L'Harmattan/Côte d'Ivoire, 2017, pp. 9-10.
44. NATIONS UNIES, *Guide pratique à l'intention des médiateurs pour la protection des enfants dans les situations de conflit armé*, New-York, 2020.
45. Issak K. SOUARÉ, « La lutte contre l'armée de résistance du Seigneur », in Mada DIENG et *alii*, *La lutte contre le terrorisme en Afrique. Acte de bienveillance ou prétexte géostratégique*, Montréal, Presse

pourquoi un mandat d'arrêt international a été lancé par la CPI à l'encontre de son fondateur Joseph Kony et de ses généraux en 2005.

Puisque son activisme meurtrier a dépassé les frontières ougandaises et s'est fluctué en un défi sécuritaire pour la RD. Congo, la Centrafrique et le Soudan, la lutte contre la LRA, qui est un groupe armé non étatique d'obédience chrétienne, devient un problème de sécurité internationale. Mais pour mieux le combattre efficacement au niveau régional, il est impérieux de faire peser sur ses combattants la pression militaire et d'améliorer la coordination des services de renseignement entre les pays touchés par les exactions de ses combattants. Il faudrait enfin intensifier les campagnes de sensibilisation qui pousseraient ses combattants à la défection. Ces campagnes devraient clarifier et expliquer la manière dont les combattants déserteurs dans les pays concernés peuvent bénéficier de l'amnistie et adhérer au programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation (PDDRC-S). ■



de l'Université de Montréal, 2025, p. 51.

PROTOCOLE DE RÉDACTION

Économie –Politique – Vie Sociale – Culture
Revue mensuelle du Centre d'Études pour l'Action Sociale (CEPAS)

Auteurs et contenus des articles

§1. Les projets d'articles soumis à la revue *Congo-Afrique* traitent de questions relatives à l'Économie, à la Politique, au Droit, à la Vie sociale et à la Culture.

§2. Les articles sont sélectionnés sur la base d'évaluations variées, en fonction des critères suivants :

- La clarté, la structure cohérente du texte et la qualité de la langue ;
- La portée du cadre théorique et la rigueur de la méthodologie (en particulier si l'article s'appuie sur des données empiriques) ;
- La qualité de l'analyse et de la discussion ;
- La pertinence et l'originalité de l'article.

§3. Les auteurs sont priés d'indiquer leur(s) nom(s) et prénom(s), leur titre académique ou professionnel, leur numéro de téléphone et leur adresse e-mail, ainsi que l'adresse exacte de leur institution. ***Congo-Afrique* n'exige aucun paiement de frais, ni pour le dépôt ni pour la publication d'un article.**

Exigences rédactionnelles et typographiques

§4. Les articles ne dépasseront pas 6000 mots (environ 15 pages). La version électronique (en fichier.doc) du projet d'article, accompagnée d'un résumé (abstract) de 6 à 8 lignes, parviendra à la rédaction de la revue à l'adresse suivante : **congoafrique2@gmail.com**.

§5. L'interligne pour l'intégralité du texte est simple (1.0). La police à utiliser est « Times New Roman », avec la taille 12 (pour le corps du texte) et la taille 14 (pour les titres).

§6. Les notes explicatives de bas de page ne dépasseront pas 3 lignes. *Congo-Afrique* ne publie pas de bibliographie en fin d'article : toutes les références apparaîtront en notes de bas de page dans le corps de l'article. La numérotation des notes de bas de page se fera de manière continue pour l'ensemble de l'article.

§7. Les notes de bas de page respecteront le protocole suivant :

- Citation d'un livre : Prénom(s) (minuscule) et nom de l'auteur (MAJUSCULE), titre du volume (italique), lieu de l'édition, Édition, année, nombre de pages ou première et dernière page de la citation. Exemple : Jean-Marc ELA, *Ma foi d'Africain*, Paris, Éditions Karthala, 1985, p. 224.
- Citation d'un article : Prénoms (minuscule) et nom (MAJUSCULE) de l'auteur, « titre de l'article » (entre guillemets), in *titre de la publication* (italique) suivi immédiatement du mois et de l'année (entre parenthèses), pages. Exemple : Elie NGOMA-BINDA, « Hommes et femmes en démocratie. Questions d'égalité, de parité, d'équité ou de justice ? », in *Congo-Afrique* (avril 2006), n° 404, pp. 85-97.

§8. Les citations longues (plus de quatre lignes) sont placées dans un paragraphe en retrait à droite en taille 10).

